Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

L'aquilon

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 22 numéro 5, 9 février 2007

Sommaire



Photo : Maxence Jaillet

Vestige de floraison

Et si la nature valait plus que le gaz ?

Le « capital naturel » du bassin du Mackenzie évalué à 448 milliards $.

Batiste W. Foisy

On a beaucoup entendu, aux audiences publiques sur le Projet gazier du Mackenzie, les usagers traditionnels du territoire dire que les lacs, la taïga, la toundra, la faune et la flore encore intacts de leur coin de pays n'ont pas de prix. Or, une étude sur « la richesse réelle du Mackenzie » affirme le contraire et avance même d'impressionnants nombres à 12 chiffres, l'équivalent de dix fois la valeur marchande de toutes les ressources naturelles non renouvelables de la région.

Selon l'évaluation commandée par l'Initiative boréale canadienne (IBC), le « capital naturel » du bassin versant (c'est-à-dire la valeur des biens et services fournis naturellement par cet écosystème) s'élèverait à plus de 448 milliards de dollars par année (!), soit à peu près la valeur du produit intérieur brut de l'Arabie Saoudite. En comparaison, le potentiel marchand des ressources non renouvelables de ce même bassin versant – et cela comprend, entre autres, les sables bitumineux de l'Athabasca, le gaz naturel du delta et de la vallée du Mackenzie et le pétrole de Norman Wells – ne représente que 42 milliards $ par année.

Voilà qui fait dire aux auteurs de l'étude que l'exploitation des ressources, qui entraînera très probablement une dépréciation du capital naturel, risque de coûter plus cher que ce qu'elle va rapporter. « Le coût approximatif de la dégradation du capital naturel attribuable aux activités de développement risque de se chiffrer dans les milliards de dollars », suggère le rapport de l'IBC.

« Nous ne sommes pas contre le développement, se défend le co-auteur du rapport, l'économiste écologique Mark Anielski. Nous sommes pour un développement qui tient compte de toutes les données. La dégradation de l'écosystème va entraîner des coûts et nous, ce que nous disons, c'est qu'il faut externaliser ces coûts. »

Des sous à penser plus qu'à dépenser

La richesse apparemment faramineuse du bassin du Mackenzie provient d'abord de la qualité de son eau et de sa valeur en stockage de carbone, explique Anielski.

Les forêts, et surtout les tourbières , du bassin du Mackenzie jouent un rôle important dans l'écosystème en absorbant le carbone. Cela permet notamment de stabiliser les émissions de gaz à effet de serre, une fonction économique non négligeable à l'heure où les « crédits d'émissions » s'échangent à la bourse.

Selon l'étude de l'IBC le bassin du Mackenzie tel qu'il se présente aujourd'hui fournit des services de « régulation climatique » dont la valeur annuelle est estimée à plus de 250 milliards $.

L'écosystème du Mackenzie a aussi un grand capital d'eau. Les services « d'approvisionnement en eau » et de « stabilisation et régulation d'eau » fournis naturellement par le bassin auraient une valeur estimée à plus de 150 milliards $.

D'autres « services » fournis par le bassin du Mackenzie ont aussi été pris en compte – par exemple, la production alimentaire, l'utilisation comme habitat, l'utilisation récréative ou même le traitement des déchets – mais leurs poids économiques sont marginaux.

Mark Anielski convient néanmoins de la valeur de ces choses, notamment pour les populations autochtones qui dépendent davantage du fruit de la terre. « Ils obtiennent le caribou, le poisson, les baies et toutes ces choses. Ils savent que ça a une valeur. »

Néanmoins, si l'IBC l'exprime en dollars, la valeur de ces services naturels

Valeur
Suite en page 2



Batiste W. Foisy et Maxence Jaillet

Décès de l'ex-député

L'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest est en deuil. Vince Steen, député de Nunakput de 1995 à 2003, a été emporté par un cancer, le 3 février dernier. Il avait 67 ans. Né à Aklavik, Steen a passé la plus longue partie de sa vie à Tuktoyaktuk où il a pratiqué la vie traditionnelle des chasseurs-piégeurs. Il a aussi été un chasseur de baleines dont les exploits étaient célèbres dans toute la région du delta du Mackenzie. Il a débuté sa carrière politique comme vice-président de l'Inuit Taaritsat du Canada en 1976. En 1980 il a été élu maire de Tuktoyaktuk et fut le président du Comité des chasseurs et des trappeurs de Tuktoyaktuk de 1983 à 1984. Sous la 14e législature, il a occupé le poste de ministre des Travaux publics et de ministre des Transports. À la reprise des travaux législatifs, mercredi dernier, de nombreux députés ont souligné l'approche très terre-à-terre de Vince Steen dans ses fonctions de députés et de ministre.

Chasse au trésor

Depuis novembre 2006, l'Association franco-culturelle de Hay River organise une activité familiale mensuelle. Ce mois-ci, une bonne marche à travers la ville, et partir à la recherche d'une quinzaine d'objets ou indices, pour s'amuser en français et avec nos jeunes. Le rendez-vous du départ est fixé à l'École Boréale ce dimanche 11 Février à 13 heures. Vous pouvez vous présenter sur place directement ou téléphoner à Trisha Rymhs au 874-2625. Des prix de présence seront distribués à tous les enfants présents.

On roule à Wha Ti

La route de glace qui relie Wha Ti à Yellowknife est ouverte aux véhicules de moins de 10 000 kilogrammes. La route Tibbitt-Contwoyto, qui relie la route Ingraham aux mines de diamants est également en opération. C'est une bonne nouvelle pour l'industrie minière : le plus périlleux convoi nordique au monde démarre une semaine plus tôt que l'an dernier. Dans tout le territoire, il ne reste, en fait, qu'une seule route de glace qui tarde à ouvrir : celle qui relie Gameti (anciennement Rae Lakes) à Wha Ti.

Monopole contesté

Le ministère des Affaires indiennes et du Nord n'a pas agit selon les règles en attribuant à la compagnie aérienne First Air un contrat d'exclusivité pour le transport de victuailles alimentaires aux communautés éloignées des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut. C'est la décision qu'a rendu le Tribunal canadien du commerce extérieur, le 6 février. Le Tribunal tranchait ainsi une plainte déposée par le principal compétiteur de First Air, la compagnie aérienne Canadian North. Le ministère des Affaires indiennes devra procéder, dans les plus brefs délais, à de nouveaux appels d'offres concernant l'attribution de ce contrat de transport. Le tribunal recommande aussi que Canadian North reçoive une indemnisation égale à 60 % du profit que la société basée à Yellowknife aurait réalisé si elle avait obtenu le contrat.

Courriel raciste

Un employé d'Industrie Canada travaillant à Yellowknife aurait fait circuler un courriel jugé raciste. Le courriel présentait des candidates à l'élection de « Miss TNO ». Les trois premières candidates étaient des jeunes femmes non autochtones nues ou presque nues, la quatrième représentait une femme autochtone âgée retirant son gilet. Dans un communiqué, le premier ministre des TNO, Joe Handley, qualifie le courriel « d'extrêmement blessant » et affirme qu'il est inacceptable que ce genre de matériel soit rtransmis par des employés du gouvernement. Une enquête est ouverte.

Valeurs

Suite de la page 1

demeure bien théorique. Tout le carbone des tourbières du monde n'achètera pas le pain qui nourrit les enfants de l'opérateur de machinerie lourde.

À cette vision des choses, Anielski répond que les pertes encourues dans le capital naturel se traduisent par des frais bien réels pour les sociétés « Il n'y a rien de gratuit, dit-il. Quand ont abîme la nature, nous en payons toujours le prix. Pensez à l'ouragan Katrina. »

Des données douteuses

Dans le rapport de l'IBC on avance des chiffres dont l'exactitude laisse parfois à désirer.

On indique ainsi que le fleuve Mackenzie a une longueur de « 4 241 kilomètres ». Les bras musculeux de ceux d'entre vous qui ont eu l'audace de franchir le puissant Deh Cho à la rame se souviennent certainement que, de sa source de Fort Providence, à son estuaire de Tuktoyaktuk, le fleuve s'allonge sur 1 738 kilomètres. Ce qui en fait quand même le plus long cours d'eau au Canada.

On parle aussi de la ville de « Yellowknife, Yukon » (sic) dont la population serait estimée à « 16 034 habitants ». Le recensement de 2001 publié par Statistiques Canada parle plutôt de 16 541 habitants, un chiffre qui a d'ailleurs probablement augmenté depuis. La municipalité de Yellowknife estime sa population à « près de 20 000 habitants », selon son site Web.

Il n'a pas été possible de contacter, une seconde fois, Mark Anielski avant la mise sous presse de ce journal, et ainsi obtenir des explications sur ces erreurs factuelles . On ne saurait dire si ces fautes témoignent de l'exactitude générale du rapport.



Photo :Batiste W. Foisy

Vue aérienne du fleuve Mackenzie

Nos lecteurs le disent

Des histoires à raconter

L'Aquilon s'intéresse de proche à ses lecteurs, dans cette édition nous rencontrons Michel Labine de Fort Smith.

Maxence Jaillet

Depuis plus de 25 ans, Michel se promène de place en place aux Territoires. Son travail au sein du ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles l'a placé à Yellowknife puis Tulita, Fort Liard, et finalement Fort Smith depuis 1999. Mais depuis quelques années, des problèmes de santé l'empêchent de travailler et Michel vit paisiblement avec sa femme Colette et ses deux enfants Nicole et Jon.

Colette et Michel ont un passe-temps, ils confectionnent des pièces d'artisanat. Colette pratique la courtepointe, une technique de couture nécessitant l'insertion d'une couche de matériau comme de la laine, entre deux autres tissus tenus par des piqûres décoratives. Michel crée des vitraux, d'après une technique qu'il a apprise en 1993 à Edmonton. « C'est un ouvrage que je peux faire malgré ma santé, j'aime beaucoup travailler le verre et faire les contours de plombs. Je pratique aussi une autre technique où le verre atteint son point de fusion à 1800° Celsius dans un four à cuisson » explique M. Labine. Durant le mois de mars, il supervisera un atelier de vitrail au musée de Fort Smith, les personnes inscrites auront la chance de finaliser une œuvre sur une période de trois à quatre semaines.



Michel Labine

Si le nom de famille Labine vous dit quelque chose, c'est bien normal, le prospecteur qui a découvert les gisements de radium et d'uranium du Grand Lac de l'Ours était son arrière grand oncle Gilbert Labine. « D'ailleurs, explique-t-il, la vie a voulu que je sois affecté aux activités de nettoyage de Port Radium dans le passé, et le premier jour où je suis arrivé à Fort Norman, l'ancien nom de Tulita, une dame de la place m'aborde et me donne des gros becs en me disant que la dernière fois qu'elle m'a vu, j'étais sur les genoux de mon grand-père. En fait elle parlait d'un de mes cousins qui me ressemble car je n'avais jamais mis les pieds dans ce village de ma vie. Nous sommes devenus de bons amis par la suite ».

Toutes ces années dans le Nord lui ont apporté un lot d'expériences et d'anecdotes qu'il est prêt à conter. Il aimerait un jour, faire un recueil des ses aventures, comme la fois où accompagnant un Inuit à la chasse à l'ours, ils restèrent enfermés dans une cabane, un « match box » comme il dit, avec l'ours qui essayait de défoncer le châssis et de rentrer par un trou en bas du mur. Les fusils étant à l'extérieur, il prit une poêle et cogna sur le museau de l'animal. Ils purent sortir sans crainte et achever la proie. L'histoire veut que la peau blanche qui s'étend sur le mur de son salon ne révèle aucune déformation au niveau de la tête de l'ours.

Michel se rappelle le temps où l'accès à l'information en français était plus difficile que maintenant « j'écoutais le dimanche matin la radio française qui émettait trois heures hebdomadaires sur les ondes de CBC, maintenant c'est facile, le journal arrive chez nous. Je suis très content du contenu de *L'Aquilon*, pour moi ce qu'il y a d'important c'est les activités culturelles, savoir ce que les autres communautés organisent et comment cela se passe. Les reportages sont complets et ça me donne une perspective différente ». Michel a grandi en français, mais ses études se sont déroulées en anglais. Après ces années dans le Nord, il est heureux de connaître encore sa première langue. Il glisse dans la conversation : « Les enfants vont en classe de francisation à Fort Smith, nous avons des amis avec qui nous parlons français, mais c'est dur de lire en français. La seule chose que j'ai sous la main pour me pratiquer c'est la bible dans les deux langues…»



Photo :Batiste W. Foisy

Dictée des Amériques

On connaît le nom des champions de la langue qui représenteront les TNO à la Dictée des Amériques, le 17 mars prochain. Pour une troisième année de suite, Amber O'Reilly a obtenu le meilleur score dans la catégorie junior des épreuves de classements qui se sont déroulé jeudi dernier, à l'école Allain St-Cyr. Ayant déjà participé à la Dictée, O'Reilly devra céder sa place à Abeer Shoblak, qui a obtenu le second meilleur résultat. Dans la catégorie senior, C'est Gilles Amyot qui a obtenu le meilleur score. Du côté des professionnels, c'est le journaliste de *L'Aquilon* Batiste Foisy qui représentera les TNO à Québec. Ce dernier l'a emporté par une seule faute devant le directeur de l'école francophone Jacques Angers. Félicitations à tous les gagnants.

Éditorial


Alain Bessette

Dans 100 ans, ma planète

J'aime la mer, ses vagues et ses marées, son parfum salin qui titille nos glandes olfactives. Et c'est tant mieux pour moi car la mer, dans 100 ans, elle prendra plus de place sur la planète. Des villes comme New-York et Los Angeles seront probablement isolées de la mer par des digues, comme au Pays-Bas, délicieux pays des tulipes.

Faudra voir comment Iqaluit et Inuvik se débrouilleront avec la montée du niveau de la mer. Car d'ici 100 ans, le Delta du Mackenzie sera probablement plusieurs kilomètres plus au sud qu'actuellement.

Dans 100 ans, le centre du continent nord-américain sera encore plus touché par le processus de désertification. C'est tant mieux pour les gens qui aiment les climats très chauds et secs. Cette tendance sera encore plus marquée dans les pays du cercle équatorial. Mais ça, c'est moins grave car ils sont déjà pauvres et habitués à la misère.

Dans 100 ans, les gens auront pu de besoin d'aller en Floride ou au Mexique pour avoir leur dose de soleil chaud durant l'hiver. Cape Cod pourrait suffire.

Dans 100 ans, il va vraiment falloir avoir des politiques d'immigration plus strictes, parce que les millions de réfugiés climatiques vont essayer de monter plus au nord. Hola, y fait beau chez vous!

Dans 100 ans, je pourrais plus aller à mon camp par la route d'hiver, parce que la glace sera pas assez solide. J'aurais dû penser à ça.

Dans 100 ans, je serai mort, tout comme mes contemporains pis ce ne sera qu'une forme de justice naturelle car nos petits-enfants et nos arrières petits-enfants seront ceux aux prises avec les conséquences de notre destruction de la planète.

Dans 100 ans, pensez-vous qu'ils vont regarder les photos de l'album familial en réservant une gentille pensée pour grand-papa et grand-maman. Comptez-pas là-dessus.




Photo :Batiste W. Foisy

Eemu, originaire de Arctic Bay sur l'île de Baffin, manie d'une main experte le couteau à neige. Il construit un igloo qui fera partie du prochain palais du SnowKing..



C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-2158
C.P. 4612, Hay River, NT, X0E 0R0
Tél. : (867) 875-0117, Téléc.: (867) 874-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journaliste : Batiste W. Foisy et Maxence Jaillet
Correction d'épreuve : Jaqui Gagnon
Adjointe administrative : France Benoît

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété des *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.

Se faire *carter* au bureau de vote ? Faites-vous à l'idée

Le député de Western Arctic opposé aux nouvelles règles électorales.

Batiste W. Foisy

Il faudra montrer patte blanche pour voter aux prochaines élections fédérales. C'est en tout cas ce que stipule un projet de loi qui a reçu l'assentiment de la majorité à la Chambre des communes, mardi dernier.

La loi C-31, qui modifie la *Loi sur les élections* prévoit que les électeurs canadiens devront présenter une pièce d'identité avec photo au bureau de scrutin, s'ils veulent déposer leur vote dans l'urne. Le projet de loi conservateur a reçu un large appui de la chambre basse (225 pour et 25 contre) et doit maintenant être présenté au Sénat.

Le député de Western Arctic , le néo-démocrate Dennis Bevington, a voté contre la loi C-31 qui, estime-t-il, est contraire à l'intérêt des communautés nordiques et « s'oppose aux racines mêmes de notre démocratie ».

« Ce genre d'embûches électorales vont d'abord nuire aux gens du Nord, a-t-il lancé à la Chambre le jour précédent le vote. Les Autochtones qui vivent simplement dans de nombreuses communautés nordiques, n'ont pas tous un permis de conduire. Ils ont peut-être un permis de chasse, mais il n'y a pas de photo là-dessus. »

« À nouveau, a-t-il poursuivit, on a affaire à une loi qui, probablement, a sa place dans les grands comtés urbains, mais qui aurait un effet néfaste sur les Canadiens du Nord et sur les Canadiens qui résident dans de petites communautés isolées, d'un bout à l'autre du pays. »

Le député de Western Arctic a imploré ses collègues des comtés du Nunavut et du Yukon de s'opposer eux aussi à la Loi C-31, mais son indignation n'a pas réussi à les convaincre. Nancy Karetak-Lindell et Larry Bagnell, libéraux tous les deux, ont imité les membres de leur parti et se sont ralliés à la proposition conservatrice.

Les députés du Bloc Québécois ont également appuyé le projet de Loi.

Seuls les néo-démocrates s'y sont opposés. En plus des supposés problèmes causés aux résidents du Nord, le NPD s'inquiétait d'une clause de la loi qui permettra aux partis d'avoir accès à l'âge de chacun des électeurs inscrits sur la liste électorale. Selon le parti dirigé par Jack Layton, cela brimera la vie privé des électeurs.

« Quand je pense que le Parti conservateur, qui s'est toujours battu pour les droits individuels, et le Parti libéral, qui s'est efforcé de faire la même chose, supportent tous les deux cette loi, je n'en reviens tout simplement pas. C'est quoi leur problème ? Est-ce qu'ils ont laissé tombé leurs propres valeurs? Est-ce qu'ils ne comprennent pas qu'il y a des choses dans la vie qui devraient être sacrées ? Mon Dieu, je ne comprends pas comment une telle chose a seulement pu être mise de l'avant », s'est indigné le député de Western Arctic.

aquilon@
internorth.com

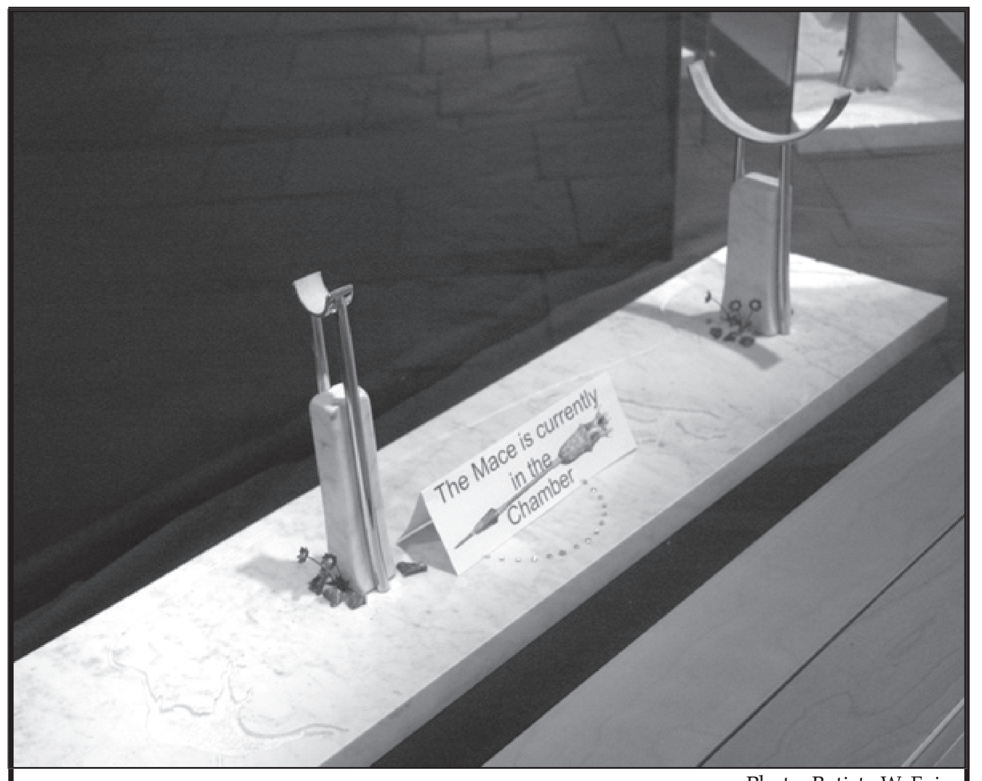


Photo :Batiste W. Foisy

Dans le grand hall de l'Assemblée législative, la masse a été retirée de son socle, un signe qui ne trompe pas : nos députés ont repris leurs travaux. La session qui durera jusqu'au 16 mars sera déterminante en ce sens que le gouvernement de Joe Handley présentera son dernier budget avant les élections. Rappelons que les Ténois sont appelés aux urnes le 8 octobre.

Même si l'Assemblée législative a fait des démarches en ce sens dernièrement, rien ne semble indiquer que les débats seront traduits en français cet hiver. Mercredi, à la reprise des travaux, même si on remettait aux visiteurs un casque d'écoute sensé permettre l'écoute des débats en huit langues différentes, seul le canal chipewyan fonctionnait vraiment.

Chronique de développement économique communautaire

Achetez et économisez (!) 2e partie



Isabelle Lavallée,
coordonnatrice du tourisme et des communications.

Un emploi, tout un exploit!

Sur le marché du travail, l'offreur est le travailleur et l'entreprise la demandeuse. Sur le marché de l'emploi, c'est donc bien l'inverse, ce qui a d'énormes conséquences sur la stratégie et l'état d'esprit de qui cherche à travailler. Est-il client ou bien fournisseur? Aux TNO et en Alberta, on pourrait bien parler encore d'un marché du travail, et jusqu'à l'épuisement des ressources naturelles.

Il y a un siècle, la majorité des citoyens exploitaient des fermes et les ont quittées pour travailler dans les usines (ère industrielle), les machines ont ensuite remplacé nos travailleurs, et ceux-ci sont devenus cols blancs. L'ère actuelle des technologies et de l'informatique, risque d'amener la fin des emplois salariés réguliers, cette technologie remplaçant un bon nombre d'ingénieur, comptables, etc.

Déjà, depuis les années 70 le chômage tend globalement à augmenter et les conditions de travail pour lesquelles plusieurs se sont battus se détériorent : augmentation des heures de travail, diminution des salaires, remplacement des employés par des contractants ou travailleurs autonomes.

Un mode de pensée semble s'instaurer de plus en plus ; les gens sont des ressources humaines, une marchandise. Si celle-ci n'est pas rentable, on la réduit, afin de répondre aux actionnaires demandant des profits, créant ainsi des stratégies de guerre et de compétitions (même entre employés). La dignité semble dépendre de plus en plus du fait d'avoir un emploi ou non : si vous consommez peu ou produisez peu, on vous donne peu de considération ; que vous soyez chômeur, assisté social ou personne âgée…

Être citoyen signifie pourtant faire partie d'une communauté et le travail a toujours été étroitement liéau bien-être de la communauté. Les multinationales actuelles visant des profits optimaux n'ont pas de missions sociales.

L'ère des technologies et de la mondialisation des marchés amènera un siècle de nomadisme : les gens se déplacent de plus en plus obtenir des emplois. Certains y risquent leur vie: les Mexicains traversant à leur risque la frontière américaine. Des canadiens quittent leur village pour les grandes villes. D'autres encore quitteront ces villes pour travailler dans les grandes capitales internationales.

Qu'advient-il de la politique, de la culture une fois dirigées par l'unique loi du profit?
Aucune société ne de peut fonctionner sans projet commun sous peine de devenir victime de la technologie. Nous devons équilibrer économie et écologie.

L'ampleur des nos emplettes

En faisant certains choix de consommation, on peut favoriser le développement économique communautaire (mesures prises localement pour créer des débouchés économiques et améliorer les conditions sociales des collectivités sur une base viable et englobante). Cela favorise ainsi le bien-être économique, social, écologique et culturel des collectivités.

Le développement économique communautaire est une solution de rechange aux approches conventionnelles de développement économique. Les problèmes auxquels font face les collectivités, notamment le chômage, la pauvreté, la perte d'emploi, la dégradation de l'environnement et la délinquance, doivent être abordés d'une manière globale et participative.

Donc, si je dois faire des courses, je préfère encourager les petits commerçants plutôt qu'une multinationale mondiale qui nous donne l'illusion d'économiser, mais à quel prix? Celui d'hypothéquer notre habitat, nos petits villages, anéantissant artisans et petits commerçants?
Si j'ai à offrir un présent à ma famille, je suis bien fière de leur faire parvenir un produit fabriqué ici, peut-être un peu plus coûteux qu'autre chose provenant d'un magasin pareil à celui qui se trouve à quelques kilomètres de leur banlieue. Mon cadeau les fera rêver à l'exotisme des Territoires.

Je vous invite, à continuer d'encourager nos commerçants locaux.

Notez, aussi que le nouveau directeur du CDÉTNO, Donald Violette, fera une tournée territoriale, d'ici le printemps, dans les communautés francophones des Territoires afin de promouvoir le développement économique communautaire.

Cet espace est offert gracieusement par le journal L'Aquilon, fier de s'associer aux organismes du réseau francophone des TNO.



Chronique TNO Santé

Pas banale la dépression!

L'un des plus souffrants dérèglements de la nature humaine est certes la dépression. Fréquente, elle touche six millions d'Américains et plus de 100 millions de personnes dans le monde chaque année. Malgré qu'elle soit la plus soignable des maladies mentales, la dépression constitue la troisième cause de mortalité précoce dans les pays industrialisés.

Conséquemment, elle est une priorité de santé publique pour l'Organisation mondiale de la Santé. Ce trouble psychologique est une maladie bien réelle révélée par trois signes persistants : un état de malaise intérieur important, une perte marquée d'intérêt pour les activités habituelles et la présence de symptômes physiques tels que les pertes de mémoire, la fatigue, les troubles du sommeil, la diminution du désir sexuel, les maux de tête, etc.

Longtemps considérée comme une maladie féminine notamment à cause de l'effet des hormones sur l'humeur des femmes, les plus récents travaux scientifiques tendent à démontrer que la dépression touche tout autant les hommes.

Malgré que la maladie ne soit plus honteuse et que la médecine et la pharmacologie aient fait des avancées importantes, trop de dépressifs consultent trop tard. Alors, aimer et appuyer une personne près de nous qui souffre, c'est refuser de banaliser son état et refuser aussi de jouer au thérapeute en l'aiguillant vers un professionnel de la santé ou un groupe communautaire spécialisé.

Source: Capsule « À votre santé » de Réseau TNO Santé

Championne de la semaine



Marie-Christine Aubrey, receptioniste au Centre de santé de Fort Smith

Mme Aubrey est réceptionniste médicale à l'Administration de Santé de Fort Smith. Elle fournit des services d'interprète aux patients francophones et bien d'autres tâches. Marie-Christine est une artiste très talentueuse dans l'art de la courtepointe, dont plusieurs ont remporté le prix de meilleurs œuvres artistiques. Elle est aussi très impliquée avec l'Association des francophones de Fort Smith.

Bravo Marie-Christine!

.

La Chronique TNO Santé est préparée par le Réseau TNO Santé en français et se veut un espace d'échanges et d'information. Pour plus de renseignement, consultez www.reseautnosante.com

Amour, délices et cie

Par Richard Lahaie

Qui a eu l'idée folle d'instaurer la fête de l'amour en février ? Même si les marmottes jouent les Nostradamus, le printemps n'est pas pour demain matin, du moins à Yellowknife. Nous sommes encore vêtus de gros parkas, de grosses bottes « Sorel » et de « combines à panneau » très peu *sexy*. Il me semble que l'on devrait célébrer l'amour au moment où la nature se réveille. Lorsque les « bourgeons » gonflent et que les « pétales » s'entrouvrent ! C'est-à-dire au moment où les terrasses ouvrent et que l'on retrouve avec joie les t-shirts « bedaine » et les jeans « taille basse » qui laissent voir l'objet de notre concupiscence masculine; le string !

Autrefois, lorsque l'on voulait s'exciter et faire monter la sève, on achetait de la littérature du « second rayon » ou carrément des revues cochonnes comme Playboy. Sinon, il y avait les films glauques vendus sous le manteau aux titres évocateurs et explicites comme « Aladin et la langue merveilleuse », « The god miché », « Pearl à rebours » ou « L'amant de Lady Chatte-au-lait ». Flairant la bonne affaire, certains commerçants ont ouvert des « sex-shop ». Adieu les fabliaux grivois, bonjour le vibro-masseur « Big John » en résine de synthèse!

Des conseils pour messieurs

Affranchis des tabous judéo-chrétiens par le mouvement hippie au début des années 1970, on pouvait maintenant s'inventer des jeux érotiques. Mais lorsque l'on parle de jeux érotiques, ça ne signifie pas pour autant de régresser en âge mental, messieurs! Donc les niaiseries du genre « Pet pis Répète sont sur un bateau. Pet tombe à l'eau … », oubliez ça ! Pire encore, si votre position préférée dans le Kama Sutra est la levrette; évitez l'idée saugrenue de donner quelques claques sur la croupe de votre partenaire. Vous risquez de recevoir une magistrale et douloureuse ruade. De plus, messieurs, lors d'une fellation, il ne faut pas confondre votre petite amie ou conjointe avec le « Bubble-head » qui gesticule sur le tableau de bord de votre automobile. Votre copine ou épouse n'a en aucun cas besoin que vous lui donniez manuellement de l'élan. Et si vous optez pour la position du missionnair, évitez de regarder votre partenaire dans les yeux, surtout si le vin rouge du « 5 à 7 » des jeudis de l'AFCY était délicieux, car les effluves que vous lui soufflez au visage ne sont pas aussi délicieuses !

Jadis, pour atteindre le paradis charnel, il fallait espérer que Cupidon plante une de ses flèches dans le dos d'une cliente de votre agence de rencontre ou que vous vous « maganiez » le foie dans les bars en attendant l'âme sœur. Aujourd'hui avec le clavardage sur Internet, il est plus facile de se procurer de délicieux frissons susceptibles de faire onduler Monik69 comme une chatte sur un toit brûlant.

*Pendant les prochaines semaines, L'*Aquilon *ouvre ses pages à l'expression libre des différents moniteurs de français qui oeuvrent dans les écoles du Nord, de Fort Smith à Inuvik. Au-delà de leur seule apprentissage du Nord, nous espérons que leurs réflexions sauront vous décrocher un sourire.*



École St-Joseph

La semaine du français

Du 28 janvier au 2 février, c'était la Semaine du français à l'école St-Joseph e la Commission scolaire catholique de Yellowknife.

Texte et photos : Batiste W. Foisy





La semaine a culminé par un après-midi d'activités centrées sur la langue et la culture francophones. Les plus jeunes, tant du côté des classes d'immersion que du programme régulier, ont découvert certains délice de la gastronomie : les cretons québécois et le camenbert français. Ils ont aussi appris les subtilités du « bouton », un jeux acadien qu'on peut fabriquer soi-même, à la maison.

Les grands se sont , quant à eux, réunis dans le gymnase de l'école pour écouter un classique du cinéma jeunesse québécois : *La guerre des tuques*.

Les élèves ont bien rigolé en regardant ces enfants se faire la guerre dans leur fort de neige, mais, confie une élève de la classe de Mme Charmers-Beaulieu « c'était triste quand le chien est mort ».

L'environnement marque la rentrée parlementaire

Danny Joncas

OTTAWA – C'est sans grande surprise que les dossiers de l'environnement et des changements climatiques ont retenu l'attention dès le retour en chambre des parlementaires fédéraux, le lundi 29 janvier dernier.

Les enjeux environnementaux, dont il sera d'ailleurs grandement question au cours des mois à venir, ont en effet été au cœur de la majeure partie des débats lors de la période de questions, le premier ministre Stephen Harper étant la cible des attaques des chefs des partis de l'opposition.

C'est du chef du Parti libérale et chef de l'opposition officielle, Stéphane Dion, que sont venues les accusations les plus cinglantes. Ce dernier a entre autres reproché au premier ministre de ne pas accorder suffisamment d'importance aux questions environnementales.

« Le Canada a actuellement un premier ministre qui ne croit pas à la science des changements climatiques et qui se range parmi les sceptiques. Va-t-il admettre que, lorsqu'il a retranché 5,6 milliards de dollars des programmes de lutte contre les changements climatiques, qu'il a renié la parole du Canada au sujet de l'accord de Kyoto et qu'il s'est rendu à Vancouver pour la présentation d'une prétendue loi sur l'assainissement de l'air qui était si faible qu'il a dû congédier sa ministre (Rona Ambrose) quelques semaines plus tard, c'est parce qu'il ne croyait pas aux données scientifiques sur les changements climatiques », a clamé M. Dion.

La réplique du premier ministre n'a pas tardé, M. Harper énumérant une liste de récentes initiatives des conservateurs en matière d'environnement, initiatives qui selon certains sont des projets libéraux qu'ont rétablis les conservateurs après les avoir abolis.

« Il ne suffit pas tout simplement de croire à quelque chose. Il faut agir pour prouver qu'on prend une chose au sérieux. Voilà le député qui, lorsque son parti était au pouvoir, a signé le protocole de Kyoto puis n'a rien fait pendant une décennie pour le mettre en œuvre, de sorte que le Canada s'est retrouvé avec le pire bilan au monde pour ce qui est de l'application du protocole », lançait le premier ministre en référence au règne de Stéphane Dion à titre de ministre de l'Environnement sous le régime libéral.